LIVRET D'ACCUEIL

2026



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certificat délivré au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation

ATK CONSEILS

www.atkgroup.fr

V150926

Bienvenue chez ATK Conseils !

Nous vous remercions de votre confiance. Ce livret vous donne les informations pratiques pour suivre votre formation dans les meilleures conditions, que celle-ci ait lieu dans nos locaux, dans les locaux de votre entreprise ou à distance.

Sommaire :

ATK Conseils en quelques mots

- Notre organisation
- Nos engagements Qualité
- Les formateurs chez ATK Conseils
- Les moyens pédagogiques

L'accueil et le suivi du stagiaire

- Vos contacts
- Votre inscription
- Les conditions de formation
- Le suivi de votre formation
- Absences et retards
- Si vous êtes en situation de handicap
- Réclamations et médiation
- Protection de vos données personnelles

Informations pratiques

- Nous contacter et venir à ATK Conseils

Charte Qualité du stagiaire

ATK Conseils EN QUELQUES MOTS

Notre organisation

ATK CONSEILS (marque ATK GROUP) est un organisme de formation professionnelle continue pour adultes, tous secteurs d'activité.

Nos formations s'adressent aux salariés et aux entreprises : management, efficacité professionnelle, ressources humaines, langues, bureautique et digital, formations métiers.

Elles sont non certifiantes : elles donnent lieu à une attestation de fin de formation, pas à un diplôme ni à un titre.

Déclaration d'activité n° 11 75 38293 75 – SIRET 479 466 617 00038.



Depuis notre création en 2004, nous cultivons notre différence pour offrir à nos clients des formations de qualité.

Nous prenons en compte les évolutions dans le domaine de la formation pour adapter notre offre et répondre aux attentes de nos stagiaires.

ATK Conseils c'est une offre complète et complémentaire de formations organisées autour de pôles adaptés aux différentes exigences professionnelles.

- **Langues**
- **Bureautique et digital**
- **Management**
- **Efficacité professionnelle**
- **Ressources humaines**
- **Formations métiers**

Nos engagements Qualité

Au sein d'ATK Conseils, notre priorité est la satisfaction des stagiaires accueillis : être à votre écoute, mettre à votre disposition notre savoir-faire et adapter les parcours. Dans cet esprit, la direction a fixé comme objectifs d'être :

- **à l'écoute des besoins** des clients : les identifier, les comprendre et y répondre ;
- **réactif** et capable de répondre rapidement aux demandes ;
- **adaptable**, en personnalisant les parcours de formation.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ATK CONSEILS est certifié Qualiopi, catégorie « Actions de formation ».

Certificat n° 3862 OF Ind 1 délivré par QUALIANOR, valable du 30/09/2026 au 07/02/2028.

Cette certification atteste de la qualité de nos processus. Elle porte sur 7 critères :

1. L'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus ;
2. L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires ;
3. L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre ;
4. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre ;
5. La qualification et le développement des compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations ;
6. L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel ;
7. Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

La mesure de la satisfaction de nos stagiaires

Chaque formation est suivie avant, pendant et après l'action. Ainsi nous procédons systématiquement :

- ✓ à l'évaluation de la formation à l'issue de l'action ;
- ✓ à l'analyse des questionnaires par notre responsable qualité ;
- ✓ à la publication annuelle des résultats de satisfaction par formation sur www.atkgroup.fr/resultats.

Les formateurs chez ATK Conseils

Nos formateurs sont sélectionnés pour leur expertise sur les thèmes des formations qu'ils délivrent et sont expérimentés dans leur domaine d'intervention.

Ils s'engagent à mettre régulièrement à jour leurs compétences.

Notre approche personnalisée, avec des objectifs pédagogiques clairs, est jalonnée d'outils établis par des formateurs toujours à l'écoute des attentes de leurs stagiaires.

Les moyens pédagogiques

Les locaux d'ATK Conseils



Le centre dispose d'une salle de formation et d'un équipement informatique performant (PC, réseau local, accès à Internet…) ainsi que de programmes logiciels à jour.

Les formations sur site et en intra-entreprise

Elles sont délivrées dans nos locaux ou dans ceux de votre entreprise.

Pour les formations à distance

Elles se déroulent en classe virtuelle sur une plateforme de visioconférence (Zoom, Teams, Google Meet…).

L'ACCUEIL ET LE SUIVI DU STAGIAIRE

Vos contacts



Contact	Pour quoi
Direction – Teddy KEFALAS	Questions générales, réclamation
Responsable commerciale – Soraya MENZEL	Votre demande de formation, la proposition, votre interlocutrice avant la formation
Administration – Imane EL HANSALY	Convocation, émargement, attestations, factures
Responsable opérationnel et qualité, référent handicap – Mohamed Amine HIMI	Organisation, qualité, adaptations liées au handicap

Pour tous : 01 40 54 50 37 – info@atkconseils.com – www.atkgroup.fr – du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00.

Votre inscription

Le recueil de vos besoins (ou de ceux de votre entreprise) est réalisé avant la formation, avec la responsable commerciale et, selon le cas, le formateur. Un test de positionnement vous est proposé au début de la formation : il permet d'adapter le contenu à votre niveau et à votre rythme.

Le traitement de votre demande de formation

Votre convocation vous est envoyée par mail : dates, horaires, lieu, programme et contact. Pensez à vérifier vos courriers indésirables. Le règlement intérieur et ce livret y sont joints. Le délai minimum d'accès est de 15 jours à partir de la confirmation du financement.

Où se déroule votre formation

Lieu	Ce qu'il faut savoir
Dans nos locaux	2 rue Transversale, 92230 Gennevilliers. Le règlement intérieur d'ATK CONSEILS s'applique en entier. Votre convocation précise le lieu exact et les modalités d'accès.
Dans les locaux de votre entreprise	Votre entreprise met à disposition la salle et le matériel prévus à la convention ou au programme. Vous respectez les règles d'hygiène et de sécurité du site d'accueil et suivez ses consignes en cas d'alerte ou d'évacuation. Pour les horaires, l'assiduité, le comportement, l'évaluation et la médiation, le règlement intérieur d'ATK CONSEILS continue de s'appliquer. Le formateur fait signer la feuille d'émargement à chaque demi-journée et vous remet les supports et les tests prévus. Si vous avez besoin d'une adaptation, signalez-le au référent handicap : nous pouvons, avec votre accord, nous mettre en relation avec votre entreprise.
À distance	Classe virtuelle sur une plateforme de visioconférence (Zoom, Teams, Google Meet…). Vous recevez un lien de connexion. Il faut un ordinateur PC ou Mac avec caméra et son, et une connexion stable. Testez votre équipement avant le début de la formation. Vos nom et prénom doivent apparaître à l'écran. Une copie d'écran horodatée en début et fin de séance peut servir de preuve de présence en cas de contrôle des financeurs (conservée selon le RGPD).

LES CONDITIONS DE FORMATION

Nos programmes

LES OBJECTIFS DES FORMATIONS :

Ils sont définis et mis en adéquation avec les besoins du stagiaire et de son entreprise.

LES PUBLICS :

ATK Conseils propose une large offre de formations adaptées à différents publics : salariés comme particuliers.

LES PRÉREQUIS :

sont précisés pour chaque programme afin d'éclairer votre choix.

LES MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Leur variété (interrogations, applications, mises en situation…) permet de diversifier les formes d'apprentissage. Différentes ressources pédagogiques sont mises à disposition ou remises par le formateur (documents, multimédia, plateforme…).

LES PROGRAMMES DE FORMATIONS :

Les aptitudes et les compétences à acquérir sont définies par notre ingénierie pédagogique. Elles sont personnalisées selon votre parcours de formation.

La formation est divisée en modules de compétences identifiables et évaluables.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Vos acquis sont évalués au début (positionnement) et à la fin de la formation (QCM, exercices ou mise en situation). Un test ou un quiz permet de confirmer votre progression et d'identifier les acquisitions ou les compétences à apporter.

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Les formations d'ATK Conseils sont non certifiantes : à l'issue de la formation, une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation vous sont remis.

Le suivi de votre formation

Outre l'équipement technique, des supports pédagogiques vous seront remis par les formateurs en cours ou à la fin de la formation.

- Les objectifs et les prérequis de chaque formation sont précisés dans le programme. Les méthodes sont variées : apports, exercices, mises en situation, échanges.
- Vous signez la feuille d'émargement à chaque demi-journée (papier ou électronique).
- En fin de formation, vous remplissez un questionnaire de satisfaction. Un questionnaire à froid peut vous être envoyé quelques mois après.
- Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation vous sont remis, au plus tard dans les 3 semaines suivant la fin de la formation, par mail ou par voie postale. Un compte rendu de fin de formation est également adressé à l'entreprise qui a commandé la formation.

Votre parcours de formation :

Avant votre formation	Vous entrez en formation	Vous suivez votre formation	Vous terminez votre formation
Vous prenez connaissance des informations envoyées avec la convocation. Vous organisez vos disponibilités pour suivre votre formation. Vous vérifiez le bon fonctionnement de votre équipement (formation à distance).	Vous remplissez le test de positionnement qui permettra d'adapter le contenu de votre formation.	Vous assistez à l'ensemble des séances programmées avec votre formateur et signez les documents d'émargement. Vous réalisez les exercices et les tests validant votre progression.	Vous réalisez le test de fin de formation. Vous complétez le questionnaire d'évaluation de fin de formation. Quelques mois plus tard : questionnaire « à froid » (si reçu).

Absences et retards

Votre assiduité et le respect des horaires sont essentiels. Prévenez le plus tôt possible le formateur ou l'administration d'ATK CONSEILS (par mail ou téléphone) de tout retard ou absence. Une absence non justifiée peut être facturée selon les conditions générales de vente.

Si vous risquez de décrocher, parlez-en au formateur ou à votre référent : nous cherchons avec vous une solution (rattrapage, point individuel, support transmis).

SI VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP

ATK CONSEILS s'engage à permettre à chacun de suivre sa formation, dans le respect des prérequis.

Notre référent handicap, Mohamed Amine HIMI (info@atkconseils.com – 01 40 54 50 37), est à votre disposition. Vous pouvez le contacter avant ou pendant la formation : il accuse réception sous 48 h ouvrées, étudie avec vous les adaptations possibles (durée, supports, matériel, accessibilité du lieu), et fait un point avec vous après la première journée.

Vos informations restent confidentielles. Nous nous appuyons sur un réseau de partenaires (Agefiph, MDPH, Cap emploi) pour les besoins que nous ne pouvons pas couvrir seuls.

Réclamations et médiation

Pour toute réclamation, écrivez à info@atkconseils.com ou à l'adresse d'ATK CONSEILS : elle est enregistrée, traitée et une réponse vous est apportée.

Si le désaccord persiste et sous réserve de l'article L.612-2 du Code de la consommation, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation : SAS Médiation Solution (adhésion n° 50305/VM/2210), 222 chemin de la bergerie, 01800 Saint Jean de Niost, tél. 04 82 53 93 06, contact@sasmediationsolution-conso.fr, www.sasmediationsolution-conso.fr, dans un délai inférieur à un an à compter de votre réclamation écrite.

La demande doit comporter vos coordonnées, celles du professionnel, un exposé des faits, la copie de la réclamation préalable et les documents utiles.

Protection de vos données personnelles

ATK CONSEILS collecte vos données pour organiser et réaliser les formations, assurer le suivi administratif et financier, traiter les réclamations et mener la démarche qualité. Elles sont destinées à nos services, aux formateurs, aux financeurs (OPCO) et, le cas échéant, à l'organisme chargé de l'audit de certification qualité. Elles ne sont pas communiquées à d'autres tiers.

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, vous avez un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition, à exercer par écrit auprès d'ATK CONSEILS (info@atkconseils.com). Vous pouvez aussi saisir la CNIL (www.cnil.fr).

INFORMATIONS PRATIQUES

Nos locaux sont situés
2 rue Transversale – 92230 Gennevilliers
Tél. : 01 40 54 50 37
E-mail : info@atkconseils.com
Site : www.atkgroup.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

Se rendre à ATK Conseils

Votre convocation précise le lieu exact de votre formation, les horaires et les modalités d'accès.

Si votre formation a lieu chez votre entreprise ou à distance, le lieu ou le lien de connexion figure également sur votre convocation.

CHARTE QUALITÉ DU STAGIAIRE

En vous inscrivant à une formation chez ATK Conseils, vous confirmez votre libre choix de suivre la formation et vous vous engagez à respecter les conditions de formation.

Je respecte le règlement intérieur d'ATK CONSEILS.

Je respecte les dates et les horaires, et je préviens le formateur ou l'administration d'ATK CONSEILS le plus tôt possible en cas de retard ou d'absence.

Je reconnais que mon investissement dans la formation est indispensable pour réaliser les objectifs d'acquisition des compétences : je suis l'intégralité de la formation et je réalise les travaux demandés.

Je passe les tests prévus au début et à la fin de la formation, et je signe la feuille d'émargement à chaque demi-journée.

En formation à distance, j'accepte la copie d'écran de début et fin de séance (ou un mail confirmant ma présence), conservée selon le RGPD, utilisée comme justificatif en cas de contrôle de l'organisme financeur.

J'évalue la qualité de la formation en fin de session.

ATK CONSEILS
2 rue Transversale, 92230 Gennevilliers
01 40 54 50 37
info@atkconseils.com
www.atkgroup.fr